

Décision du CSA : réactions à chaud de Christine Kelly et Éric Zemmour (Vidéo)

écrit par Jules Ferry | 10 septembre 2021



▪ **Réaction d'Éric Zemmour** : « *C'était trop beau* »

Remarquable explication de Christine Kelly :

[//resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2021/09/wF9IAb00kWW8366C.mp4](https://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2021/09/wF9IAb00kWW8366C.mp4)

Temps de parole d'Eric Zemmour : Christine Kelly explique comment cette décision va mécaniquement donner plus de place à Macron et aux membres du gouvernement sur les antennes.

Christine Kelly (transcription) :

Si vous permettez, comme **je me suis occupée du temps de parole la présidentielle au CSA, je vais vous expliquer comment se passe le décompte** et quelles sont les **conséquences de la décision du CSA.**

Le temps de parole est en deux temps :

- un tiers pour le gouvernement, les ministres, les collaborateurs
- les deux tiers c'est pour En marche, LFI, le RN, les écologistes le PS tous les autres.

Si comme cela a été décidé on met Eric Zemmour, et on commence à le décompter, il va être décompté dans ces deux tiers du temps de parole des partis et donc mécaniquement, cela va diminuer le temps de parole du RN, de LFI, de En marche et **va augmenter le temps de parole de l'exécutif : du président la république, de ses ministres, de ses collaborateurs.**

C'est la première conséquence.

La deuxième conséquence :

Les chaînes vont se dire : je n'invite pas Eric Zemmour parce que c'est trop compliqué.

Le seul moment dans l'histoire de la télévision où il n'y a plus de débat politique, c'est quinze jours avant le premier jour de la présidentielle parce qu'on demande l'égalité du temps de parole : les chaînes arrêtent tous les débats politiques parce que c'est trop compliqué.

On est le seul pays au monde à décompter ce temps de parole !

Et dernier point :

Aucun candidat aujourd'hui n'est décompté !

Comme Mélenchon !

Ils sont décomptés au sein de leur parti politique et de l'histoire aucune personnalité n'a été décomptée !

Aujourd'hui aucune personnalité n'est décomptée !

Juridiquement ce n'est pas tenable !